

*Questions au Feuilleton***Question n° 83—M. Dick:**

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre des Communications a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 84—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre des Affaires des anciens combattants a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 85—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 86—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre de l'Agriculture a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 87—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 88—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre des Approvisionnements et Services a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 89—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre des Transports a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 90—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre de la Défense nationale a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 91—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le Président du Conseil du Trésor a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 92—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 93—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre de la Justice a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 94—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre du Travail a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 95—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre des Finances a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

[M. Dick.]

Question n° 96—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre de l'Industrie et du Commerce a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 97—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le Président du Conseil privé a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

Question n° 98—M. Dick:

En a) 1974, b) 1975, c) 1976, d) 1977 et jusqu'à présent, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie a-t-il voyagé dans un wagon de train privé depuis qu'il est membre du Cabinet et, dans l'affirmative, quand ou pendant combien de temps?

**SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS DU NORD LIMITÉE—LES EMPLOYÉS
PROVENANT DE BUREAUX D'EMPLOI PRIVÉS**

Question n° 329—M. McKenzie:

1. La Société des transports du Nord Limitée a-t-elle eu recours à des agences d'emploi privées pour embaucher des employés a) à temps partiel, b) à plein temps (i) en Colombie-Britannique (ii) en Alberta (iii) en Saskatchewan (iv) au Manitoba (v) en Ontario (vi) au Québec (vii) au Nouveau-Brunswick (viii) en Nouvelle-Écosse (ix) à l'Île-du-Prince-Édouard (x) à Terre-Neuve et, dans l'affirmative, pour combien d'employés dans chaque cas?

2. Le traitement de ces employés était-il tiré du budget supplémentaire et, dans la négative, de quel budget?

3. Par province, quel était a) le taux horaire moyen versé aux agences d'emploi, b) le taux horaire moyen versé aux employés, c) le montant total versé par la Société des transports du Nord Limitée en (i) 1975 (ii) 1976?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): 1. a) (ii), 1975: 3, 1976: 5; b) (ii), 1975: 2, 1976: 7.

2. Non, ressources d'autofinancement.

3. a) Alberta: 1975, \$5.32; 1976, \$5.62. b) Inconnu. c) Montant total versé aux agences en 1975, \$9,038; en 1976, \$19,366.

**COMMISSION DU TEXTILE ET DU VÊTEMENT—LES EMPLOYÉS
PROVENANT DE BUREAUX D'EMPLOI PRIVÉS**

Question n° 337—M. McKenzie:

1. La Commission du textile et du vêtement a-t-elle eu recours à des agences d'emploi privées pour embaucher des employés a) à temps partiel, b) à plein temps (i) en Colombie-Britannique (ii) en Alberta (iii) en Saskatchewan (iv) au Manitoba (v) en Ontario (vi) au Québec (vii) au Nouveau-Brunswick (viii) en Nouvelle-Écosse (ix) à l'Île-du-Prince-Édouard (x) à Terre-Neuve et, dans l'affirmative, pour combien d'employés dans chaque cas?

2. Le traitement de ces employés était-il tiré du budget supplémentaire et, dans la négative, de quel budget?

3. Par province, quel était a) le taux horaire moyen versé aux agences d'emploi, b) le taux horaire moyen versé aux employés, c) le montant total versé par la Commission du textile et du vêtement en (i) 1975 (ii) 1976?

M. Bernard Loiselle (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): 1. a) La Commission du textile et du vêtement a obtenu des employés à temps partiel auprès de bureaux de placement en Ontario seulement: année fiscale 1975-1976, 4 employés; année fiscale 1976-1977, 12 employés. b) La Commission du textile et du vêtement n'a obtenu aucun employé à plein temps d'un bureau de placement.